

Objet Motion pour la régénération de la ligne de train Limoges Angoulême

- La ligne de train Limoges Angoulême a été fermée sur la partie Angoulême – Saillat sur Vienne depuis le 13 mars 2018 suite à un sous-investissement récurrent dans son entretien.
- Il a fallu attendre 2021 pour voir engagée une étude préliminaire de "régénération" cofinancée à parité entre l'Etat et la Région pour un montant total de 2,3M€. Nous attendons toujours les résultats de cette étude...
- Près de 6 ans après la fermeture de la ligne, les usagers sont toujours assignés à trouver d'autres alternatives de transport au train. Les bus de substitution n'offrent pas les mêmes dessertes et le rallongement des temps de trajet ne permettent pas de couvrir leur besoin.
- A l'heure où la fréquentation des trains express régionaux est en forte progression (22% en 2023) du fait du renchérissement du prix des carburants et de la prise de conscience environnementale ; à l'heure où d'autres bassins de vie développent des solutions d'intermodalités douces autour du train ; les habitants et habitantes de la communauté de communes sont toujours contraints à emprunter la route elle-même sursaturée par le transport routier de marchandises.
- La ligne de train Angoulême Limoges a contribué au développement économique du bassin en permettant les livraisons de bois aux papeteries et cartonneries et en assurant les expéditions de granulats de carrières et de matériaux de construction.
- Le train est un moyen de transport particulièrement adapté aux scolaires et aux trajets du quotidien (travail, santé, loisirs...). La ligne doit redevenir un moyen de connexion aux grands axes ferroviaires par Angoulême et Limoges et l'accès à l'Atlantique.
- Le train est la seule alternative de long terme pour assurer le développement économique, social et culturel du bassin de vie Angoulême Limoges en permettant le transport des personnes et du fret de manière décarbonée.

Au regard de ces considérations, les élus du Conseil municipal de Saint-Junien réaffirment avec force leur volonté de voir le financement de la régénération de cette ligne inscrite de façon claire dans les documents de planification entre l'Etat et la Région Nouvelle Aquitaine, afin que les travaux puissent démarrer sans délai à l'issue de la phase d'études.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre Le Maire et le Secrétaire de séance.

Adoptée à l'unanimité :	:
Adoptée à la majorité :	:
Abstention :	:
Contre :	:

Le Maire de Saint-Junien
Hervé Beaudet

Le secrétaire,
Christophe Wacheux